



Achat d'une maison aux enchères

Par romana

bonjour,
je voulais savoir combien de temps entre la vente d'un bien aux enchères et l'acte de propriété. La demande de prêt doit se faire pour la totalité, je souhaite savoir à peu près combien de temps cela peut durer.
Cordialement

Par Indigo

Bonjour Romana,

C'est jugement d'adjudication, publié auprès du Service de la Publicité foncière par l'avocat, qui constitue votre titre de propriété; il a la même valeur qu'un acte notarié.

Cordialement,